



Rapport 2014
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



SOMMAIRE

Préambule **3**

Une démarche en faveur du développement durable **3**

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À NIORT

Niort s'engage dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre **4**

Niort préserve la biodiversité et protège les milieux **6**

Niort agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité **8**

Niort œuvre pour l'épanouissement de tous **10**

Niort favorise les modes de production et consommation responsables **12**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ENTRE DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Niort aménage et entretient la Ville durablement **14**

Niort œuvre pour une éducation durable **15**

Niort facilite l'accès à l'information **16**

Niort favorise la coopération et la participation **17**

Niort s'engage dans un management au service du développement durable **18**

PRÉAMBULE

Le décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce rapport permet de mettre en lumière les stratégies, programmes et actions entrepris par les collectivités en matière de développement durable.

Le présent rapport vient illustrer la contribution de la Ville de Niort aux défis nationaux et internationaux et la prise en compte des enjeux locaux :

- Il permet de présenter les réalisations concrètes de la Ville qui traduisent la stratégie et le plan d'action qu'elle a adoptés en Conseil municipal à l'unanimité.
- Il décrit les modalités de mise en œuvre du projet territorial de développement durable au regard de l'implication des acteurs du territoire, de la mobilisation des services et de l'approche transversale des politiques publiques.

UNE DÉMARCHÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action publique conduite par la Ville de Niort tient compte de la situation locale, de son inscription dans le contexte global et des défis du développement durable. La démarche associe la Communauté d'agglomération du Niortais et les différents acteurs du territoire qui ont contribué à enrichir l'agenda 21 de la Ville et ont choisi de coopérer dans le cadre d'un partenariat renforcé.

La Ville a défini des priorités tant pour la gestion interne des services municipaux que pour la conduite d'actions sur son territoire. Elles répondent dans le même temps et de façon intégrée aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux pour favoriser le dépassement des approches strictement sectorielles. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans le moyen et long terme compte tenu de l'ampleur des changements à opérer.

Le rapport présente les actions qui agissent sur les piliers du développement durable et permet d'identifier les progrès réalisés.

Il illustre sans exhaustivité les actions menées sur le territoire au cours de l'année 2014 afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions. Il illustre également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et celui des services municipaux.

Le présent rapport est présenté au Conseil municipal chaque année en amont du débat d'orientation budgétaire.

FÊTE DE L'ÉNERGIE

La Ville a participé à la fête de l'énergie qui s'est déroulée, dans tout le département, du 10 au 18 octobre en partenariat avec le réseau climat 79.



Ce réseau départemental regroupe les collectivités engagées dans la mise en œuvre d'un plan-climat.

L'objectif de la manifestation était de sensibiliser les Deux-sévriens aux enjeux énergétiques et climatiques tout en s'amusant.

La compagnie de théâtre l'Attroupanou a donné le spectacle « Têtes d'ampoules » le 10 octobre à Niort au Clou Bouchet.

Il a été précédé d'ateliers pratiques et ludiques pour identifier les pistes d'économies d'énergie à réaliser au quotidien : à la maison mais aussi dans les déplacements, dans les achats, dans l'alimentation etc. 70 personnes y ont participé.

CONCESSIONS ÉNERGIE

La Ville a renouvelé les contrats de concession pour la fourniture de l'électricité (EDF), sa distribution publique (ERDF) et celle du gaz (GRDF).

Les nouveaux contrats sont conclus pour une durée de 30 ans pour GRDF et de 23 ans pour EDF/ERDF.

Ils portent notamment sur la construction, l'exploitation, la maintenance et l'entretien des équipements (réseaux, ouvrages), la qualité de la distribution (continuité de fourniture et tenue de tension), la qualité du service aux usagers (accueil, gestion des réclamations) et les mesures en direction des abonnés en difficulté.

Le patrimoine concédé reste propriété de la Ville. On y compte 369 kilomètres de réseaux électriques et 305 kilomètres pour le gaz.

La signature des nouveaux contrats a permis de renforcer la fréquence du suivi des concessions, en particulier en matière de programmation des travaux et de gestion des incidents sur les réseaux.

NIORT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

LES ENJEUX

La diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) est un enjeu planétaire. Elle doit être conduite à tous les niveaux de la société. La Ville de Niort s'engage dans cet objectif en améliorant le bâti, en facilitant les modes de déplacement doux, en encourageant des modes de production moins émissifs...

DÉPLACEMENTS DE L'ADMINISTRATION



Avec 35% des émissions de GES produites par l'activité des services municipaux, les déplacements constituent l'un des axes prioritaires de réduction des émissions.

La Ville mène des actions visant à diversifier les modes de transport des élus et des agents pour un transfert de la voiture individuelle vers des modes alternatifs tels que les transports collectifs et les modes de déplacement doux.

Parmi ces actions figurent la réalisation d'un parking à vélos sécurisé et abrité pour les agents, la promotion des vélos à assistance électrique, celle du covoiturage et des transports collectifs.

En 2014, la collectivité a réalisé une enquête sur la mobilité des agents dans leurs déplacements domicile-travail et travail-travail. Ses résultats permettront de trouver des solutions alternatives aux trajets actuels, d'alimenter le futur plan de déplacement de l'administration et de mettre à jour le bilan carbone de la collectivité. Il s'agit de faire à la fois des économies et d'être plus écologiques.

SENSIBILISATION DES AGENTS

La collectivité sensibilise les agents aux modes de transport moins émissifs en gaz à effet de serre afin de modifier leurs pratiques.

Suite à l'acquisition de 2 véhicules hybrides, les agents ont pu les essayer pour se familiariser avec leur conduite.

Une rubrique "déplacez-vous autrement" a été créée à destination des agents sur l'intranet de la Ville de Niort.

Une action ciblée a été menée sur le thème « vélo, voiture cohabitons » auprès de 15 agents de la Ville et de l'Agglomération avec la Direction Départementale des Territoires. Il s'agissait d'échanger sur la façon de mieux intégrer le vélo dans la conception des aménagements publics.

VOIRIE : UN REVÊTEMENT MOINS ÉNERGIVORE

Les revêtements routiers ou de trottoirs sont réalisés principalement par la mise en place d'enrobés à chaud. Leur fabrication et leur application nécessitent une montée en température importante, source de consommation d'énergie.

La Ville s'est engagée à restreindre l'usage des enrobés à chaud aux secteurs où ils sont la seule réponse viable et à développer d'autres solutions telles que les enrobés tièdes ou à basse température quand les conditions de réalisation sont acceptables.



Photo : Eric Largeau

Depuis 2013, le cahier des charges des marchés de travaux d'entretien de la voirie intègre un prix complémentaire pour une mise en œuvre d'enrobé tiède.

La Ville produit également des revêtements alternatifs sur les trottoirs par application d'émulsion et de granulats. Pour cela elle s'est équipée d'une wagonnette.

80 LOGEMENTS SOCIAUX BBC AUX SABLIERES

Le quartier des Sablières est en plein changement. La construction de 80 logements a commencé. Elle s'achèvera au printemps 2016. Habitat Sud Deux-Sèvres, principal bailleur du Département, est chargé de la conduite de l'opération.

46 maisons construites en 1960 ont été rasées. Elles laisseront place à 80 logements modernes, adaptés aux demandes d'aujourd'hui : essentiellement des T2 ou T3 aux normes de confort et aux performances énergétiques accrues.

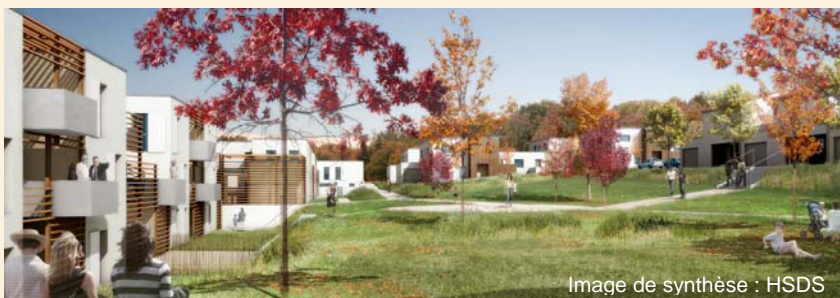


Image de synthèse : HSDS

Les 50 logements individuels et 30 semi-collectifs qui sortiront de terre seront tous aux normes bâtiment basse consommation (BBC). Jardins, placettes centrales, allées piétonnes et un espace vert commun, agrémenteront le quartier.

CERTIFICATS ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La Ville s'investit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé par l'Etat afin de maîtriser la demande énergétique.

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée aux vendeurs d'énergie pour les inciter à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Pour atteindre les objectifs définis et éviter de verser des pénalités, les vendeurs obtiennent des certificats en menant leurs propres actions ou en achetant des certificats à d'autres acteurs.

Fin 2014, la Ville disposait d'un stock de certificats d'économie d'énergie pour 25 GWh cumulés et actualisés et de 20 GWh en cours de validation.

LES 1 060 LOGEMENTS RÉHABILITÉS DU PRUS

Les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot Gavacherie concentrent à eux seuls plus de la moitié des logements sociaux à Niort.



Photo : Marie Delage

Le PRUS a représenté une opportunité unique pour Habitat Sud Deux-Sèvres de lancer sur cinq ans un programme ambitieux de rénovation d'une partie de son patrimoine locatif.

De 2007 à 2014, 1 060 logements ont ainsi été réhabilités, ce qui représente 41% du parc social de ces quartiers.

Les travaux ont consisté notamment à remplacer volets et huisseries, en privilégiant le double-vitrage, à refaire le système de VMC, à changer les portes-palières et à réaliser une isolation thermique extérieure.

Ces travaux ont amélioré la performance énergétique des immeubles et réduit la facture de chauffage des locataires.

NIORT PORTE D'ENTRÉE DU MARAIS POITEVIN

Le Marais poitevin a retrouvé son label de parc naturel régional. Comme 92 autres communes, Niort bénéficie de ce classement sur la totalité de son territoire, pour une durée de douze ans.

C'est l'aboutissement de la mobilisation des régions Poitou-Charentes et Pays de la



Loire et du travail accompli depuis dix ans par le Syndicat mixte du parc interrégional du Marais poitevin et l'ensemble des acteurs locaux, avec le soutien de l'Etat.

Le nouveau Parc naturel régional du Marais poitevin englobe le Marais mouillé poitevin, un site classé depuis 2003, labellisé Grand Site de France en 2010. Mais son périmètre est beaucoup plus large puisqu'il recouvre en totalité les territoires de 93 communes : 18 dans les Deux-Sèvres, dont Niort, 21 en Charente-Maritime et 54 en Vendée.

FORMATION INTERNE A LA BIODIVERSITÉ

Dans l'entretien des espaces, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires au profit de la lutte biologique a modifié les habitudes de travail.

Pour conduire cette mutation, les agents bénéficient de formations et d'actions de sensibilisation sur les alternatives à l'usage des produits phytosanitaires et sur une meilleure connaissance de la faune et de la flore.

Au cours de l'année 2014 :

- 22 agents, dont deux affectés à la gestion des cimetières, ont suivi une formation à la sécurisation et à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires ;
- 13 agents ont suivi une formation de 3 jours à la connaissance des insectes ;
- 10 agents ont participé à la formation « Découverte de la flore en milieu naturel » les 16 et 17 juin ;
- 12 agents ont participé à une formation de reconnaissance des oiseaux.

NIORT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ ET PROTÈGE LES MILEUX

LES ENJEUX

Depuis toujours, l'Homme sait implicitement que la biodiversité lui rend de nombreux services. Depuis peu, il reconnaît que son action a un impact sur la biodiversité. A Niort, la Ville a décidé d'agir en réalisant un inventaire de la biodiversité puis en prenant de nombreuses mesures de mise en valeur et de protection de celle-ci.

L'éducation à l'environnement est une des composantes de l'action de la Ville. Elle œuvre à la connaissance et à l'implication de chaque habitant dans la préservation et le renforcement de la biodiversité.

Une éducation dans, par, et pour l'environnement permet à chaque individu de se questionner sur son lien à la Nature, de comprendre la complexité du monde, de mieux connaître l'environnement qui l'entoure et avec lequel il interagit.

JOURNÉE DD « BIODIVERSITÉ ET JARDINS »

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Ville a



organisé le samedi 5 avril une journée à destination du grand public sur le thème « biodiversité et jardins ». 1500 personnes y ont participé.

EXPOSITION « BIODIVERSITÉ NIORTAISE... »

En 2014, la Ville a conçu une exposition itinérante « La biodiversité niortaise dans tous ses états », qui présente le territoire, ses paysages, ses milieux riches et variés et les nombreuses espèces qui les peuplent.

Créée dans le but de valoriser l'inventaire communal de la biodiversité réalisé en 2010-2011 et de sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité, cette exposition est composée de panneaux illustrés et d'outils d'animation complémentaires (DVD, puzzles, cartes et jeu etc.). Elle est mise à disposition des écoles, des entreprises et des associations.

Cette exposition a été présentée au public scolaire et au grand public dans le cadre de la journée du développement durable.

OBSERVATION DES MARTINETS A L'ÉCOLE



Photo : Bruno Derbord

Onze classes de la Ville ont travaillé sur le projet fédérateur « Ça migre à Niort ». Pour chaque classe, il a d'abord fallu définir précisément le projet. Parmi toutes les espèces migratrices, les élèves de CM1 de l'école Jacques Prévert ont choisi les oiseaux. Et chez les oiseaux, ils ont décidé de se spécialiser sur le martinet noir, une espèce très présente sur Niort.

Une animatrice du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) est venue une première fois à l'automne pour expliquer aux enfants pourquoi les oiseaux migrent, vers quels pays, par quels chemins et pour identifier plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs. Les enfants ont ensuite conduit un travail de recherche sur le martinet noir : caractéristiques physiques, migration, alimentation, etc. Un travail que les élèves poursuivent volontiers à l'heure de la récré avec des jumelles.

Sur la base de leurs recherches, les élèves ont écrit des textes et réalisés des dessins. Tout comme les dix autres classes de la Ville qui travaillent sur ce même projet.

Les travaux des onze classes ont été intégrés à un magazine à caractère scientifique présenté lors du festival Téciverdi. Une version numérique a été mise en ligne sur les sites de l'Inspection d'Académie et de la Ville.

RECONNAISSANCE DES OISEAUX COMMUNS

Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) a lancé un troisième cycle d'initiation à la reconnaissance des oiseaux communs. Les oiseaux dits "communs" accompagnent notre quotidien. La formation se déroule sur un cycle de deux ans, à raison d'une séance par mois, de janvier à juin. Ouvertes aux adultes et aux enfants accompagnés, ces séances réunissent chaque mois une trentaine de novices en matière d'ornithologie. La formation allie théorie sur des thèmes choisis (oiseaux des plaines, hirondelles et martinets, rapaces nocturnes, etc.) et mise en pratique avec l'observation sur le terrain des oiseaux évoqués la veille.

Pour cette initiation entièrement gratuite, le GODS souhaite un engagement des 40 inscrits dans la durée. D'autant plus qu'il n'y est pas seulement question d'oiseaux.



Photo : DSNE

L'environnement tient une place importante et il est aussi enseigné que pour sauvegarder les espèces il faut avant tout préserver leur habitat. Les sorties sur le terrain permettent de découvrir des sites, des paysages etc.

ÉCO-PATURAGE

La Ville a passé une convention avec un éleveur de l'Agglomération pour l'occupation de terrains en éco-pâturage.

Il s'agit d'une expérimentation alternative à la fauche, par les services techniques, de terrains enherbés à titre gracieux pour une durée de 2,5 années.

L'éleveur dispose des terrains pour la pâture de ses animaux (poney). Il doit les retirer dès que la nourriture commence à manquer pour éviter le piétinement.



Photo : Bruno Derbord

Il est par ailleurs précisé qu'il ne peut importer d'intrants chimiques (pesticides, engrais etc.).

TÉCIVERDI

Du 26 au 29 juin la Ville a organisé la 3^{ème} édition du festival niortais de la diversité biologique et culturelle, Téciverdi.

Gratuit, ouvert à tous, culturel et scientifique : le festival s'est donné pour mission de divertir en instruisant.

Cette troisième édition a pris pour thème les migrations, phénomène commun aux plantes et aux animaux notamment. Inhérentes à la vie, elles sont indispensables à l'évolution des espèces, qu'il s'agisse des oiseaux, des anguilles ou des graines...

Placé sous le parrainage de l'écrivain Mathias Énard, la manifestation s'est concrétisée par une vingtaine de spectacles et de concerts, une quinzaine d'expositions et installations, plus de dix conférences et tables rondes, des anciennes usines Boinot au Moulin du Roc, des jardins de la Préfecture à l'Hôtel de Ville, du Piloni au musée d'Agesci. Enfin plusieurs espaces ont été installés ici et là pour se reposer, se restaurer et se rencontrer, le long de la Sèvre.

Au total ce sont environ 18 000 personnes qui ont participé à cette édition.

INFORMER SUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Afin de faciliter l'accès aux services et de s'inscrire durablement dans le paysage niortais, le Centre communal d'action sociale a lancé une campagne de communication depuis quelques années.



En 2014, une communication spécifique en direction des personnes âgées a été conduite. Elle s'est matérialisée par une campagne d'affichage.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La Ville coopère avec la ville togolaise d'Atakpamé depuis 1986 et avec la ville béninoise de Cové depuis 2005 dans le but de concourir au développement et à la démocratie locale.

Cette coopération prend la forme d'échanges, de travaux et de réalisations concrètes menées avec les populations.

Les projets sont soutenus par le Ministère des affaires étrangères. Il a renouvelé son soutien pour la période de 2013 à 2015 dans le cadre d'une nouvelle convention.

D'une façon générale, les actions portent sur l'aide au développement, l'appui institutionnel, la gouvernance locale, la maîtrise de la gestion des déchets et de l'eau.



En 2014, les projets ont porté sur l'aménagement du marché aux poissons fumés d'Atakpamé, suite au démarrage de sa construction, l'année précédente, et sur la sécurisation sanitaire de son abattoir. A Cové l'action concerne la consolidation de l'état civil par la constitution de bases de données et la formation des agents.

NIORT AGIT EN FAVEUR DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

LES ENJEUX

La pauvreté, les exclusions et les inégalités montrent que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Aussi, le développement durable est une forme de recherche de conciliation entre les volets économique, social et environnemental.

A Niort, cela se traduit par des actions en faveur de l'accès aux droits pour tous, des familles, des personnes âgées et des personnes défavorisées et par la préservation de liens sociaux de qualité.

AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

L'analyse des besoins sociaux réalisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en évidence la nécessité d'appréhender de façon spécifique et globale la thématique des personnes âgées sur le territoire. Pour agir, il s'est associé au Département dans le cadre de son schéma gérontologique 2011-2014.

Il s'agissait de favoriser de bonnes conditions de vie à domicile, d'anticiper l'avenir de l'hébergement des personnes âgées, de mener des actions adaptées à la vie à domicile et en établissement et de coordonner, communiquer et évaluer l'action conduite.

En 2014, le CCAS a participé à la mise en œuvre d'une plateforme territoriale initiée par le Conseil général pour travailler sur la rupture de l'isolement et recueillir la parole de l'usager. Sont également associés à cette action le Centre Local d'Information et de Coordination, l'Ensemble Socioculturel Niortais et l'établissement des Brizeaux « La Caravelle ». Le CCAS a également contribué et relayé l'édition du livret Seniors à Niort.



Photo : Darri

LA 2^e OPAH-RU

La 2^e Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain a débuté 2013 pour une durée de 5 ans.

Elle vise à lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance de logements. L'objectif est de réhabiliter 180 logements de propriétaires bailleurs sur le centre ancien et le secteur Du-Guesclin – Largeau et 260 logements de propriétaires occupants sur tout le territoire de la Ville.

En 2014, 58 dossiers de propriétaires occupants ont été constitués ou sont en cours de constitution. Ils pourront bénéficier d'une aide financière, en fonction de leurs ressources, de l'état de leur logement et du type de travaux. Ces aides peuvent varier de 35 à 80% d'un plafond de travaux situé entre 20 000 et 50 000 € hors taxes.

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES ESPACES PUBLICS

Rénové, embelli, le centre-ville de Niort est devenu plus attractif, plus animé. La Ville a décidé d'y renforcer la surveillance des espaces publics.

Deux nouveaux agents municipaux ont été recrutés en décembre 2013 au sein de la police municipale. Depuis le 1^{er} février 2014, ils sont affectés à la prévention des incivilités en centre-ville, de la Sèvre à la Brèche. Pour rester au contact et à l'écoute de la population, ils patrouillent à pied et adaptent leurs horaires aux créneaux de forte mobilité (début et fin de journée, notamment).

Les deux agents travaillent toujours en binôme. Ils sont chargés d'assurer une mission de sensibilisation au respect des règles élémentaires de la vie sociale : tenir son chien en laisse, ne pas utiliser les jeux pour enfants quand on n'en a plus l'âge, ne pas détériorer le mobilier urbain, jeter ses détritux à la poubelle... Agréés par le procureur de la République, assermentés devant le tribunal d'instance, ils peuvent notamment constater certaines infractions au code de la santé publique.

Leur rôle est complémentaire de celui des policiers municipaux, qu'ils alertent en cas de troubles à la tranquillité publique. Leur arrivée au sein du service permet de renforcer le dispositif de présence sur les espaces publics.



Photo : Bruno Derbord

ÉCRIVAIN PUBLIC

Depuis mi-juillet, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise un service d'écrivain public afin de rédiger des lettres ou des actes pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit.

Plusieurs permanences, réparties en demi-journées, sont effectuées sur le site du CCAS, dans le quartier du Pontreau, dans celui du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie et au Centre socioculturel Champclairot-Champommier.

Le service s'adresse à toute personne ayant besoin des services de l'écrivain public en priorisant les orientations par les travailleurs sociaux du Service Interventions sociales et Accompagnement. Un travail en transversalité est conduit avec le Service Médiation sociale.

SAMU SOCIAL

Le SAMU social a pour objectifs de développer la solidarité auprès des publics les plus exclus et de leur permettre de rester ou de se mettre à l'abri.



Photo : Darri

Le CCAS gère le SAMU social en période hivernale sur la ville de Niort en complémentarité avec la Croix Rouge. Les missions du SAMU social sont les suivantes :

- Repérer « le public à la rue »,
- Se faire repérer du public : points d'arrêt à heures régulières avec collations, couvertures...,
- Répondre aux situations d'urgence identifiées par le 115,
- Transporter le public vers les lieux d'hébergement,
- Assurer un travail d'écoute : établir une relation de confiance afin de bien orienter vers les services sociaux.

Pour mémoire en 2013, le CCAS a réalisé 448 interventions et touché 138 bénéficiaires.

LOGEMENTS RELAIS

Le CCAS accompagne les personnes ou familles qui éprouvent des difficultés à accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Sont concernées les personnes sans logement, celles menacées d'expulsion, ou victimes de violences conjugales, etc.

Le CCAS gère 10 logements mis à la disposition des personnes en rupture d'hébergement, pour une période maximale de 6 mois, dans l'attente d'une solution de relogement. La demande d'admission est instruite par un travailleur social et adressée au CCAS.

Chaque mois, le locataire règle une participation aux frais d'hébergement, calculée selon ses ressources.

En 2014, 20 ménages en ont bénéficié.

FESTIVAL DE POLAR - REGARDS NOIRS

La cinquième édition du festival de polar, Regards noirs s'est déroulée du 6 au 8 février 2014.

Cet évènement a été organisé par La Librairie, des Halles, la librairie L'Hydragon, la Ville de Niort et la médiathèque Pierre-Moinot.



La programmation était constituée de rencontres avec des écrivains, d'une exposition, de mise en musique d'extraits d'un roman, d'un spectacle « apéro-polar » et d'un jeu d'improvisation entre auteurs et dédicaces.

Entièrement gratuit, le festival s'est déroulé au Pilon, au pavillon Grapelli et à la médiathèque Pierre Moinot. Les ateliers en établissements scolaires ont concerné 300 jeunes, les 2 journées d'auteurs, 150 visiteurs et spectateurs et l'exposition 770 visiteurs.

NOUVELLES SCÈNES

Le festival Nouvelles scènes, dédié à la scène musicale émergente, s'est déroulé du 17 au 22 mars. Organisé en partenariat avec le Camji, le Moulin du Roc et les bars du centre-ville, il a accueilli une trentaine d'artistes.

La programmation a pris la forme de concerts, de cafés-concerts et de nouvelles formes telles que les live acoustiques, les « concerts à la volée », petites formes musicales incongrues et la soirée carte blanche à la jeune chanteuse Maud Elisa Mandeau, alias le Prince Miaou.

Le festival participe également à la vie sociale niortaise toute l'année et vise à toucher des publics diversifiés.

Un contrat de trois années a été conclu avec le Pôle d'accompagnement à la qualification et à l'insertion (Paqi) du lycée Gaston-Barré, destiné aux plus de 16 ans sortis du système scolaire.

Une vingtaine de jeunes ont ainsi eu la possibilité de rencontrer des gens différents, de découvrir des métiers et d'assister à des concerts.

8 000 personnes y ont participé.

NIORT ŒUVRE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

LES ENJEUX

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Afin que chacun puisse poursuivre ses aspirations, il est indispensable que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. L'épanouissement suppose également d'avoir accès à l'éducation, à la formation, au sport et à la culture et de pouvoir participer à la vie démocratique.

NIORT L'ÉTÉ DEHORS

Niort, l'été dehors s'est déroulée au parc de Pré Leroy, dans les jardins de la Brèche et place Joseph-Cugnot.

Outre l'accès à Niort Plage, aux activités estivales et à la Sèvre, une quarantaine d'événements artistiques ont été programmés comprenant du cirque, de la danse, des musiques actuelles, des arts de la rue, des arts visuels, des balades urbaines et artistiques, des balades tout court et de la création artistique.

La programmation était composée de 8 Jeudis, de 15 soirées cirque, d'une Nuit romane, de 6 visites spectacles, de 6 parcours guidés (graff et photos) ainsi que de deux expositions. Au total, ils ont accueilli plus de 40 000 personnes.



VALORISATION DU PATRIMOINE

La Ville de Niort dispose d'un riche patrimoine d'intérêt historique. En 2014, elle a organisé plusieurs visites pour faire connaître les salles remarquables de l'Hôtel de Ville, bâtiment qui date de 1901. Les visites ont permis au public de découvrir le rez-de-chaussée, le hall de l'Hôtel de Ville et son escalier monumental, la salle des mariages, la salle des commissions, puis à l'étage, le salon d'honneur et la salle du conseil municipal.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération du Niortais et de l'Office de Tourisme, elle a mis en place, depuis plusieurs années, une action de valorisation et de découverte de ce patrimoine.

Celle-ci comprend des parcours de découverte, créés avec des artistes, autour de sites d'intérêt architectural et historique ou de segments d'histoire sociale. Deux visites spectacles ont été créées en 2014. L'une, autour de la caserne Du Guesclin, l'autre, autour de la place de la Brèche. Elles ont été suivies par 616 personnes.

Elle comprend également un volet événementiel, la Nuit romane, qui s'inscrit dans le festival des Nuits romanes, porté par la région Poitou-Charentes. 5 000 personnes ont assisté au spectacle en 2014.

SENIORS : UN GUIDE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Un guide spécial activités de loisirs pour les seniors vient d'être édité avec le concours de quatre institutions qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des plus de 65 ans : l'Ensemble socioculturel niortais, le Clic du Bassin de Vie Niortais, l'IREPS et le CCAS de la Ville de Niort.

Toutes, dans leurs domaines, favorisent l'épanouissement des personnes en les aidant à vivre le plus longtemps et activement à domicile, à développer une vie sociale ou à s'ouvrir à de nouveaux apprentissages.

A leurs côtés, plus d'une cinquantaine d'associations s'investit au quotidien dans les quartiers en proposant des activités collectives de loisirs dans les domaines du sport, de la culture, des sorties et découverte... Pour valoriser cette action de terrain et simplifier l'accès à l'information des usagers (seniors et leurs entourages), ces partenaires institutionnels ont décidé de répertorier dans un guide, par quartier et lieux d'accueil, chacune des 234 activités proposées tout au long de l'année.

Le guide senior est le seul document qui répertorie à Niort une large sélection d'activités adaptées à cette tranche d'âge. Ouvertes à tous, elles se pratiquent à proximité de son domicile et sont financièrement accessibles au plus grand nombre.

Ce document est distribué dans les lieux publics, les structures partenaires, les associations citées et auprès des professionnels de santé.



ESPACES SPORTIFS EN LIBRE ACCÈS

La Ville met à disposition des espaces sportifs en libre accès afin de favoriser la pratique sportive non codifiée, sans compétition, sans contrainte de temps et sans contrainte financière. Ils sont ouverts à tous.

Elle a entrepris de réaliser un maillage équilibré des équipements en libre accès dans l'ensemble des quartiers de la Ville. Ils sont désormais présents sur le Clou Bouchet, la Tour Chabot, le Pontreau, Goise, Souché, le Centre-Ville, Sainte Pezenne et Cholette. Un répertoire présente désormais les équipements concernés sur le site de la Ville, vivre-a-niort.com.



En octobre 2014, elle a inauguré le terrain multisports de la Place Joseph Cugnot, située dans le quartier du Clou Bouchet. Ce terrain en béton gommé occupe une surface de 750 m² sur laquelle on peut jouer au basket, au football et au handball. Il est doté de gradins et d'une scène surélevée de 264 m², il peut également être utilisé comme espace d'expression artistique.

Par ailleurs, la Ville a rénové le microsite de Cholette en concertation avec le Conseil de Quartier et le Centre Socio-culturel Grand Nord.

TROPHÉE HANDISPORT

Le 6 juin 2014, la Fédération française handisport (FFH) a décerné à la Ville de Niort un trophée pour ses efforts et son implication en matière d'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde sportif.

Cette distinction salue le travail accompli dans le cadre du volet sportif de la charte Ville Handicaps, adoptée par le conseil municipal en 2013. L'objectif fixé était de favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs pour tous.

Loin de se limiter à améliorer l'accessibilité aux salles de sport, l'effort a aussi porté sur la formation des agents d'accueil des équipements sportifs, la tenue d'événements marquants et de réunions de travail avec les associations liées au handicap.

La prise en compte du handicap fait partie des critères d'attribution des subventions aux clubs sportifs

Entre 2012 et 2013, le nombre de pratiquants handisport a progressé de 30 % au sein des 25 clubs sportifs qui leur proposent un accueil et des services personnalisés.

Seize d'entre eux disposent d'encadrants formés.

STAGE MULTISPORTS POUR LES 9-12 ANS

Niort-Associations et la Ville de Niort ont proposé aux 9-12 ans d'effectuer un stage multisports, du 22 au 25 avril 2014 pendant la première semaine des vacances de printemps.

Les 98 participants ont pratiqué deux activités dans la semaine, une le matin et l'autre l'après-midi.

Douze disciplines étaient proposées : le baseball, le basket, la danse, le futsal, la natation, l'ultimate, l'athlétisme, l'escalade, le judo, la pêche, le squash et le tennis.

Afin de faciliter l'accès de tous au stage, la participation des familles a été calculée en fonction de leur quotient familial.

Le tarif de la semaine a varié de 32€ à 76€ (104 € pour les hors Niort).

MAISON DES SCOP

La Maison des Scop, Sociétés coopératives et participatives, est ouverte depuis décembre 2013. Sa mission : informer et guider les porteurs de projets vers la création de leur société coopérative qu'elle soit Scop (Sociétés coopératives et participatives) ou SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif). Elle héberge l'Union régionale des Scop (Urscop), qui fédère l'ensemble des sociétés coopératives du Poitou-Charentes, soit 135 entreprises et 2 330 salariés.

La formule coopérative offre quelques avantages fiscaux et permet de conduire un projet collectif axé sur gouvernance participative et un ancrage territorial.

Les Scop sont des SARL commerciales dont les salariés détiennent le capital sur la base un associé = une voix. Les SCIC sont, quant à elles, multi sociétaires, leur capital est ouvert aux salariés, mais aussi à des partenaires, voire à des collectivités locales.

JOB DATING DES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

Les comités du bassin d'emplois du Niortais et du Mellois ont organisé un job dating des métiers de l'informatique, le jeudi 23 janvier en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Niortais, le réseau des professionnels du numérique de la Région Poitou-Charentes (SPN), Pôle Emploi, la Mission Locale Sud 79, la CCI Deux-Sèvres, Prism'Emploi, Région Job, Monster.fr, Travallae, Choose your boss, Les jeudis.com et les entreprises de Niort Numéric.

La manifestation a permis aux demandeurs d'emploi, aux étudiants à la recherche d'un stage ou en fin d'études, et aux informaticiens en emploi, de venir à la rencontre des entreprises informatiques du territoire.

La filière numérique sur le Niortais a de forts besoins en ressources humaines. Elle a connu un développement constant ces dernières années et représente 116 sociétés de services en ingénierie informatique (SSI) pour plus de 1 500 emplois.

Le nombre d'informaticiens se porte à près de 4 000 si on inclut ceux des mutuelles d'assurances.

NIORT FAVORISE LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

LES ENJEUX

Les productions et consommation responsables sont une condition essentielle d'un développement durable. Il faut renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels.

OFFICE DE TOURISME RUE BRISSON

L'office de tourisme Niort-marais poitevin s'est installé fin février sous les arcades de la rue Brisson à l'entrée du cœur historique de la ville.

Il se déploie désormais sur 110 m², dont 70 sont dédiés à l'accueil du public. Une série de travaux a été engagée pour transformer trois cellules à l'entrée de la rue Brisson, côté Sèvre, en un lieu d'accueil chaleureux et adapté.



Photo : Bruno Derbord

L'aménagement et la décoration, confiés à une architecte d'intérieure niortaise, évoquent l'eau en lien avec l'identité Niort - Marais poitevin. Il comprend un large comptoir d'accueil du public, un espace numérique équipé de

tablettes, une boutique, et bien sûr de la documentation en libre-service.

L'accueil est assuré 6 jours sur 7, ainsi que le dimanche et les jours fériés en saison estivale.

AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

Le Conseil général et l'Agence de développement touristique ont lancé le « Club Ambassadeur 79 ». Une opération qui fait de tous les Deux-Séviens, connaisseurs et amoureux de leur territoire, autant de promoteurs auprès de leur famille, amis et connaissances.

L'idée est de guider ces derniers sur les sites touristiques et culturels du département, les faire participer à des activités de loisirs.

Dès lors qu'il est accompagné d'une personne payant plein tarif adulte, l'ambassadeur bénéficie de réductions tarifaires de l'ordre de 50 % minimum sur l'entrée des sites de visite, 25 % minimum sur un grand nombre d'activités de loisirs.

Des boutiques et des restaurants participant à l'opération offrent des produits ou des réductions sur les achats.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS LOCAUX ET/OU BIOLOGIQUES

En 2014, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour développer les marchés de produits locaux et/ou biologiques.

Au Clou Bouchet, c'est la direction de l'hypermarché qui a eu l'idée de mettre en place ce marché "100% alimentaire. Elle a reçu l'appui de la Ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du Niortais dans le cadre du Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS), ainsi que de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

Depuis le 23 septembre 2014, l'esplanade du centre commercial Carrefour-Plein Sud, dans le quartier du Clou-Bouchet à Niort, accueille tous les mardis un petit marché de producteurs locaux.

On y trouve des légumes de saison, du pain, des terrines, des viandes en colis des plats cuisinés, des fleurs, des plantes vivaces, des graminées et des bambous, des fromages au lait de chèvre et au lait de vache, des escargots farcis ou au naturel, du miel...

Aux Brizeaux, il s'agit d'une initiative de l'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) des Paniers de la Sèvre et du conseil de quartier Nord.

Les consommateurs des Brizeaux ont créé le premier Petit marché bio des Brizeaux le 15 mai dernier.

Aux six producteurs habituels de l'Amap, qui ont proposé fruits et légumes, pain, viande, fromages, se sont ajoutés dix étals gourmands ou plaisants : miel, confitures, vins, savons bios.



Illustration : Stéphanie Bioret

A Souché, le conseil de quartier est à l'initiative du « Petit marché de Souché » qu'il organise en partenariat avec le Centre socioculturel de Souché. Après une première édition fin 2013, ils ont organisé trois éditions en avril, juin et octobre 2014. Elles ont réuni une quinzaine de producteurs locaux de produits alimentaires (volailles, fromage, miel, œufs etc.).

ÉCONOMIES D'EAU DANS LES STADES

La Ville a réalisé un audit des installations d'arrosage de 20 terrains, répartis sur 11 stades municipaux, qui représentent une surface de 165 800 m². Cette démarche a pour objectifs de contribuer à la réduction des consommations d'eau dans les équipements et à la réalisation d'économies financières.

L'audit a permis d'estimer la consommation d'eau pour l'arrosage, soit 80 000 m³ ce qui représente un coût hors taxes de 275 000 €. Il a produit un état des lieux des installations d'arrosage (vérification de l'inventaire des installations, relevé des réseaux, mesures de débit sur le terrain, diagnostic des outils de programmation, recherche de fuites, etc.).

Il a également proposé des actions mener pour diminuer la consommation : colmater les fuites existantes, moderniser le système d'arrosage pour arroser au plus près des besoins (pose de compteurs à impulsion afin de faire remonter les informations de débit, pose de vannes maîtresse pour couper l'arrosage en cas de fuite, meilleur paramétrage du système de programmation, formation d'un agent sur la programmation raisonnée de l'arrosage etc.).

UN D3E* CONTRE UNE PLACE DE CONCERT

La 2^e édition du Recycling Project, s'est déroulée au Camji le 14 mars.

Organisé par cinq étudiants de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Niort, il a comme principe l'échange d'un appareil électrique ou électronique usagé contre une entrée gratuite pour un concert.



Il peut s'agir d'un vieux téléphone portable, d'un ordinateur à bout de souffle, d'une console cassée...

Des points de collecte ont été installés à l'IUT, au supermarché Carrefour ainsi qu'au restaurant Mac Donald's de l'avenue de La Rochelle.

Au-delà de son côté festif, le Recycling Project vient sensibiliser à l'indispensable recyclage des D3E qui contiennent des matières toxiques et des métaux rares.

* Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

LOCAUX ASSOCIATIFS MUTUALISÉS

Dans le cadre de son Schéma directeur immobilier, la Ville s'est engagée à rationaliser le patrimoine communal et à optimiser son utilisation. Elle a identifié des opérations immobilières à entreprendre : acquisitions, cessions, démolitions, constructions etc.

En 2014, elle a entrepris la déconstruction de la salle Annexe de la maison de quartier Champommier Champclairiot d'une surface de 300 m². Les cinq associations occupant régulièrement les lieux ont pu être relogées dans des locaux mutualisés (salle associative Edmond Proust et Espace associatif Langevin Wallon).

Elle a relogé les associations GODS et DSNE à l'Espace associatif Langevin Wallon suite à la cession de leurs précédents locaux d'une surface de 665 m².

Elle a mutualisé l'occupation de l'Espace du Lambon par la bibliothèque de quartier avec celle de la Maison Verte.

ESPACE ERNA BOINOT

L'espace public Erna-Boinot a été inauguré jeudi 12 juin, chemin des Coteaux-de-Ribray.

La Ville a réalisé d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes du bâtiment occupé par La Chaloupe et Cirque en scène, vestige de l'ancien site industriel.

L'espace a été repensé afin de permettre aux deux associations de disposer d'un aménagement intérieur adapté et d'un chapiteau municipal, à l'extérieur.

Il est équipé d'une aire de jeux pour enfants et agrémenté d'arbres et d'arbustes fruitiers. Des bacs de jardinage ont été installés : certains ont été surélevés pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

OUVRAGES HYDRAULIQUES

La Ville a décidé d'engager des travaux de rénovation des ouvrages hydrauliques des anciennes usines Boinot.

Très vétustes, les vannes de régulation ne sont plus manœuvrables. Et par conséquent, la bonne gestion des niveaux d'eau de la Sèvre niortaise en épisodes de crue et d'étiage ne peut plus être assurée, entre les Vieux-Ponts et le moulin de Bouzon.

Le projet prévoit aussi la construction d'une

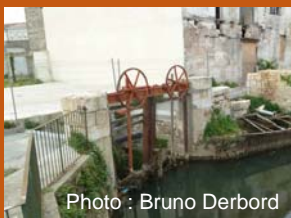


Photo : Bruno Derbord

passerelle à anguilles, la réalisation d'un pont au-dessus du bief et la réparation des ouvrages de soutènement.

Une enquête publique a été menée pour permettre à la population de donner son avis.

POLITIQUE DE LA VILLE

La nouvelle politique de la ville 2015-2020 a ciblé trois quartiers prioritaires dont les écarts de revenu par habitant sont les plus importants avec le reste de l'unité urbaine. Il s'agit d'une partie du Clou Bouchet, de la Tour Chabot-Gavacherie, du Pontreau et de la Colline Saint-André.

En 2015, la CAN portera le futur contrat de ville et signera avec l'État, la Ville et les autres partenaires une convention pour 6 ans autour de trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain ainsi que le développement économique.

La Ville interviendra pour mettre en œuvre les actions qui relèvent de sa compétence, notamment la gestion urbaine de proximité (tranquillité publique, propreté urbaine, etc.).

NIORT AMÉNAGE ET ENTRETIEN LA VILLE DURABLEMENT

AGIR POUR LA PROPRETÉ URBAINE

Depuis le 15 septembre, la Ville a réajusté son programme d'entretien pour contenir la progression des herbes spontanées et pour faire de Niort une ville agréable et bien entretenue. Elle lance en même temps la campagne « La propreté de nos rues, c'est l'affaire de tous ! » qui associe les Niortais pour lutter contre les incivilités sur la voie publique : déjections canines, mégots, chewing-gums et encombrants.

MAÎTRISER LES HERBES SPONTANÉES

Pour préserver la santé des Niortais et du personnel municipal, Niort, élue capitale de la biodiversité en 2013, n'utilise plus depuis 2010 de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics.



Photo : Bruno Derbord

Quatre ans après, les herbes spontanées ont proliféré en bordure de trottoirs, le long des façades, aux entrées de ville... La solution n'est pas le retour aux produits

phytosanitaires définitivement interdits en 2016 pour les collectivités et en 2022 pour les particuliers et les enseignes.

La Ville met en place des solutions alternatives d'entretien adaptées à ses moyens et respectueuses de l'environnement : désherbage manuel des secteurs particulièrement envahis par les herbes sauvages, utilisation des espèces couvre-sol au pied des 16 000 arbres d'alignement répartis sur l'ensemble des quartiers, désherbage à l'eau chaude etc.

Un plan d'actions adapté aux nouveaux objectifs de propreté sera présenté d'ici le printemps 2015.

EN FINIR AVEC LES DÉJECTIONS CANINES

Des équipements sont mis à la disposition des propriétaires de chiens : 16 canisites et 27 distributeurs de sacs pour déjections canines.

Les Niortais ont aussi à leur disposition des corbeilles, 214 sur la voie publique et 600 réparties dans les parcs et jardins.

A partir du 27 septembre, avec l'aide des commerçants du centre-ville partenaires de l'opération « la propreté de nos rues, c'est l'affaire de tous », 4 000 distributeurs individuels de sacs ont été mis à disposition gratuitement dans les commerces.

Les usagers pourront également trouver des distributeurs de sacs chez les vétérinaires, dans les mairies et à la police municipale.

NIORT ŒUVRE POUR UNE ÉDUCATION DURABLE

RESTAURATION SCOLAIRE : OUVERTURE LE MERCREDI ET MAINTIEN DE LA QUALITÉ

Neuf mois après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la Ville a décidé d'adapter le service de restauration aux besoins exprimés par les familles et de poursuivre ses actions en matière d'éducation nutritionnelle.



Photo : Bruno Derbord

Depuis la rentrée 2014-2015, un service de restauration scolaire est proposé aux familles le mercredi midi dans chaque école.

La Ville propose dans un premier temps une restauration froide simplifiée et élaborée par la diététicienne de la direction municipale de l'Éducation. A terme, l'objectif est de servir un repas chaud comme les autres jours de la semaine.

D'une façon générale, dans la confection des repas, la Ville veille à la qualité des repas distribués en utilisant 50 % de produits locaux issus de circuits courts dont 20 % de produits biologiques.

UN RÉFÉRENT DANS CHAQUE ÉCOLE

En 2014, des postes permanents à temps plein ont été créés afin de titulariser les 19 référents périscolaires.

Ces derniers sont responsables de la mise en place du projet d'animation dans les écoles. Ils programment les activités péri et extra scolaires, managent les animateurs et animent un réseau de partenaires. En complément de cette mission, ils interviennent sur les centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

Cette nouvelle organisation a permis de pérenniser l'organisation pour répondre aux enjeux de la réforme. Elle a également contribué à déprécariser les emplois, à les professionnaliser et à améliorer la qualité du service rendu.

ANIMATIONS EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville conduit des actions de sensibilisation à l'environnement en vue d'un développement durable auprès des enfants scolarisés et/ou fréquentant les centres de loisirs municipaux. Sur l'année scolaire 2013-2014, les animations ont concerné 22 écoles, 78 classes, 1 877 enfants soit 392 heures d'animation. Les thèmes abordés sont multiples : biodiversité (insectes, arbres), jardins, art et environnement (herbiers etc.), déchets et paysages.

En 2014, la Ville a mené une action d'écoconstruction sur le site de Chantemerle avec les enfants présents au centre de loisirs.

La Ville conduit également d'autres actions en vue d'un développement durable. Elle a organisé des actions de sensibilisation à l'éducation canine sur les temps périscolaires et au centre de loisirs des Brizeaux ainsi qu'un stage d'été pour les 11-14 ans.

DES POULLAILLERS A L'ÉCOLE

Le conseil municipal des enfants est à l'initiative de l'opération « des cocottes à l'école » qui consiste mettre en place des poulaillers dans les établissements scolaires.

Les objectifs de cette opération sont à la fois éducatifs, pédagogiques et environnementaux. Il s'agit de réduire les déchets de la restauration scolaire, inciter les enfants au tri des déchets, les sensibiliser au gaspillage alimentaire et servir d'outil pédagogique pour appréhender la notion du vivant dans les apprentissages scolaires (alimentation, récupération des œufs, nettoyage etc.)

L'école Pierre de Coubertin et celles des Brizeaux et de Zola se sont portées volontaires.

Un partenariat financier de 2 000 € a été conclu avec ERDF pour prendre en charge les installations.

HALTE GARDERIE

Le chantier de construction de la halte-garderie "A Petits Pas" a démarré en janvier dans le quartier du Clou-Bouchet.

Il est destiné aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants et qui sont en démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle.

L'équipement disposera de locaux plus spacieux (193 m²) et plus fonctionnels et même d'un jardin d'environ 100 m².

Ces installations, de plain-pied, en rez-de-chaussée, seront composées d'espaces d'accueil et de vie, de deux dortoirs, d'un office et de locaux techniques.

Elles permettront d'améliorer les conditions d'accueil et d'optimiser la capacité de l'établissement qui passera de 16 à 20 enfants.



Photo : Marie Delage

Il proposera aux familles un accueil en journée continue avec un service de repas en liaison chaude.

Ce nouvel espace contribuera aussi à améliorer les conditions de travail du personnel en place.

LA LANGUE DES SIGLES

Derrière les sigles utilisés dans le domaine de l'urbanisme se cachent des réglementations qui



préservent le cadre de vie.

Du plus courant, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), au moins connu l'AVAP (Aire de de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), ils sont souvent méconnus des habitants et des usagers.

Afin de leur permettre de se retrouver dans les sigles utilisés et d'être guidé dans le montage de leurs projets, la Ville a conçu un petit répertoire à leur attention.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Ville, la CAN et l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin ont accueilli les nouveaux arrivants sur le territoire, samedi 21 juin à l'Hôtel de Ville.

Recensés par La Poste, 700 nouveaux foyers en provenance d'un département hors Deux-Sèvres se sont installés sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Niortais depuis le mois d'octobre 2013.

Attendus en Mairie, ils ont été conviés à une visite guidée du centre historique de Niort et ont été reçus par le maire de Niort, président de la CAN, et le président de l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin.



Photo : Bruno Derbord

Une pochette de documentation touristique et pratique a été remise à chaque foyer présent. Un cocktail de bienvenue, prétexte à un temps d'échange avec divers représentants de la Ville et de la CAN pour répondre à leurs questions, a clôturé cet accueil.

NIORT FACILITE L'ACCÈS À L'INFORMATION

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Pour améliorer l'accès à l'information municipale et s'adapter aux moyens de communication actuels, la Ville s'est engagée dans une stratégie de communication numérique.

La communication numérique concerne l'utilisation du web, des médias sociaux et des terminaux mobiles, comme des canaux de diffusion, de partage et de création d'informations. Elle ne s'oppose pas la communication papier, les deux types de supports étant complémentaires.

Elle s'adresse au plus grand nombre : habitants, citoyens ou usagers. Elle vise à s'adapter aux pratiques du citoyen connecté, à le fidéliser et à susciter un comportement d'e-administré.

Concrètement cela se traduit par une adaptation du site internet aux tablettes et smartphones, des campagnes emailing, l'appropriation des réseaux sociaux, la mise en ligne sur Internet de vidéos explicatives, l'envoi de sms pour des services ciblés (état civil), l'envoi de cartons d'invitation dématérialisés etc.

UN SITE ADAPTÉ AUX TABLETTES ET SMARTPHONES



Photo : Christophe Guigue

25 % des internautes se connectent actuellement sur www.vivre-a-niort.com via un smartphone ou une tablette.

Pour s'adapter aux pratiques de connexions des usagers, la Ville propose en novembre 2014 un site internet qui s'adapte automatiquement aux écrans des terminaux mobiles.

Cette solution offre un confort de lecture optimisé et un accès à portée de main de l'intégralité du site. La Ville en profite pour retoucher la charte graphique du site et améliorer la navigation dans ses pages.

NIORT FAVORISE LA COOPÉRATION ET LA PARTICIPATION

SONDAGE : QUEL DIALOGUE PARTICIPATIF POUR DEMAIN ?

La nouvelle municipalité a souhaité associer tous ceux qui habitent, travaillent ou étudient à Niort pour faire évoluer les modes de consultation en complément des neuf conseils de quartier.

Un sondage en ligne a été conduit du 17 juin au 5 juillet pour cerner leurs attentes dans ce domaine. 774 Niortais ont donné leur avis, 536 via le site de la Ville www.vivre-a-niort.com en répondant en ligne à un sondage et 238 sur le terrain. 80 % des sondés n'ont jamais participé aux conseils de quartier et connaissent peu a priori ce dispositif.



Le sondage a permis de cerner les sujets ou projets prioritaires sur lesquels la population aimerait être consultée : l'aménagement mais également d'autres thématiques générales.

Il a mis en évidence les échelles sur lesquelles les sondés souhaitent être sollicités : la ville (34%), l'agglomération (19%), leur espace de vie (20%), leur quartier (21%) et leur rue (6%).

Quant aux modes de consultation, le sondage a révélé que 26% des sondés utiliseraient volontiers les outils numériques pour s'exprimer. Par ailleurs 19% sont prêts à participer à des réunions sur le terrain, 18% à des réunions informelles après le travail, 8% le samedi matin et 18% après 20h.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE RÉNOVÉE

Le premier rendez-vous de la vie participative niortaise a réuni plus de 300 personnes, le 16 octobre 2014, à la Chambre de commerce et d'industrie des Deux-Sèvres.

Le souhait de la municipalité est de consulter davantage les habitants et les usagers sur les enjeux de proximité (la voirie, l'aménagement urbain) et sur les enjeux majeurs pour la Ville : l'accessibilité, la circulation, la propreté urbaine, la solidarité, la tranquillité publique, la valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel, l'appartenance au Parc naturel régional du Marais poitevin, la coopération avec d'autres villes, et notamment avec La Rochelle et son port maritime auquel la base logistique Niort Terminal sera reliée.

Pour permettre d'associer la population le plus largement possible, des dispositifs complémentaires aux conseils de quartier sont mis en place : renforcement de la concertation par internet (forums et sondages en ligne sur vivre-a-niort.com), organisation de rendez-vous annuels de la vie participative, de rencontres sur le terrain, de diagnostics partagés entre habitants, techniciens et élus, de soirées « after work » (sorte de café philosophique entre 18 h et 20 h)...



RÉSEAU CLIMAT 79

Plusieurs collectivités des Deux-Sèvres conduisent des actions liées à la lutte contre le changement climatique et à la maîtrise de l'énergie dans le cadre de leur Plan Climat Energie Territorial.

Afin d'amplifier leur collaboration, de mutualiser certaines actions et de communiquer plus largement auprès des habitants, elles ont décidé de créer le Réseau Climat 79.

Sont membres du réseau la Ville, le Conseil Général des Deux-Sèvres, la CAN, la Communauté de Communes du Thoursais, le Pays Mellois et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

En 2014, elles sont à l'initiative de la fête de l'énergie qui s'est déroulée du 10 au 18 octobre dans tout le département.

CŒUR DE QUARTIER - CHANGER SON REGARD

La Ville a invité les habitants de Souché à participer au projet de valorisation du cœur de quartier, initié par le conseil de quartier.

La compagnie artistique Random a animé deux séries d'ateliers en juin pour libérer la parole et développer l'imaginaire.

De ce travail avec la population, est né un spectacle raconté de façon poétique sur comment les habitants voient et rêvent leur quartier. Il a été présenté le 12 octobre.

COMITÉ PARTENARIAL

Le comité partenarial pour le développement durable est un réseau d'entreprises, d'associations et d'institutions publiques qui sont engagées, individuellement et collectivement, dans des démarches de développement durable, sur la ville et l'agglomération.

En 2014, 10 personnes de la Ville et 15 autres personnes du réseau ont été sensibilisées à la biodiversité et à l'entretien responsable des espaces extérieurs.

Cinq entreprises membres du réseau gèrent à elles seules environ 40 hectares d'espaces extérieurs sur le territoire.

Le comité s'est aussi investi autour des thèmes des achats et de la mobilité.

GUIDE DU TRI

La Ville a conclu un marché pour la collecte et le traitement des déchets qu'elle produit.

Ce marché couvre les différents types de déchets : batteries, hydrocurage, bois brut, déchets ferreux, aluminium, cartons, huiles et graisses alimentaires, déchets électriques et électroniques (DEEE) etc.

Pour sensibiliser les agents des régies municipales aux enjeux de la qualité du tri, une campagne de communication a été lancée en concertation avec les encadrants et les référents déchets des régies. Elle s'accompagne d'une signalétique sur site et d'un guide nuancier mis à la disposition des agents.

POLITIQUE D'IMPRESSION

Afin d'optimiser la qualité et la quantité du parc d'impression, la Ville mis en place un dispositif partagé. Son déploiement a commencé en 2011 et se poursuit cette année sur les derniers sites distants.

Le nombre d'équipements (imprimantes, copieurs et multifonctions) est ainsi passé de 500 à 165. Globalement les coûts de gestion annuels du parc machines ont diminué de 120 000 € en 3 ans et le nombre total d'impressions (hors reprographie) a diminué de 10 %.

En revanche le nombre d'impressions couleurs sur les équipements installés dans les services a augmenté.

En 2014, une action de sensibilisation a été effectuée auprès des agents pour réduire la part des impressions couleur dont le coût est 10 fois supérieur à celui des impressions noir et blanc.

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

A la Ville, les TMS représentent la première cause des maladies professionnelles reconnues puisqu'ils regroupent 92 % des maladies professionnelles et 96 % des arrêts de travail. La durée moyenne des arrêts associée est de 150 jours (données 2011).

Face à ce constat, la Ville a réalisé un état des lieux. Elle a lancé des études ergonomiques sur les situations à risques des secteurs les plus touchés et poursuit les formations des agents à la prévention des risques liés aux activités physiques. En 2014, 10 sessions Gestes et Postures ont été organisées en direction d'un groupe de 8 à 12 agents.

Par ailleurs elle a passé une convention avec le Fond National de Prévention pour financer ces actions.

NIORT S'ENGAGE DANS UN MANAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VIE PARTICIPATIVE INTERNE

Un plan de participation interne a été élaboré. Il accompagne la mise en œuvre du projet municipal, la conduite du changement et développe la transversalité.

Une information est assurée auprès des agents sur l'actualité de la collectivité via Intranioirt et le journal interne Apartés.

En 2014, deux campagnes de communication ont été conduites pour accompagner le changement dans les pratiques professionnelles en termes de tri des déchets et de dispositif d'impression.



Photo : Peter Mauduit

La Ville a co-organisé un séminaire des cadres Ville-CAN sur le thème de la mutualisation et deux rencontres des directeurs élargies.

Sur Intranioirt, l'espace consacré aux cadres et aux encadrants a été optimisé.

Cinq directions ont bénéficié d'un

accompagnement pour conduire des enquêtes auprès des agents.

La participation passe également par des temps de valorisation des services et des agents. A ce titre le nouveau Centre technique municipal a été inauguré et les nouveaux agents ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique.

FRACTURE NUMÉRIQUE

Fin 2013, 35 % des agents n'avaient pas accès au système d'information de la collectivité sur leur lieu de travail.

Entre avril et mai 2014, 160 agents ont été interrogés sur leur pratique informatique et leur souhait d'accéder à Intranioirt. Deux enquêtes ont été réalisées : une auprès des agents n'ayant pas accès à Intranioirt et une auprès des agents ayant demandé un accès à distance.

Par ailleurs, des solutions alternatives sont mises en place pour permettre les connections à distance des agents non-connectés.

SÉCHOIR DE LA PROPRETÉ URBAINE

Un local de 40 m² vient d'être créé au Centre Technique de la Propreté Urbaine afin d'y installer trois armoires chauffantes pour sécher les vêtements de pluie. Il permettra aux 40 agents de la Régie Propreté de disposer de vêtements secs à chaque nouvelle prise de poste, sur le terrain, et d'améliorer ainsi leurs conditions de travail.

Ce nouvel équipement vient compléter le sèche-bottes qui permet, par un système d'air pulsé, la désinfection et le séchage des bottes.

VOS INTERLOCUTEURS

Michel PAILLEY

Adjoint en charge de l'Agenda 21

Frédéric DESMAISONS

Directeur Général Adjoint : délégation générale au développement durable

Bénédicte LAGRANGE

Mission Agenda 21 et Evaluation

Ce document a été réalisé à partir des contributions des services de la Ville de Niort.
La rédaction et la coordination ont été assurées par le Pôle Développement durable et Evaluation des politiques publiques et la Mission Agenda 21 et Evaluation
avec la contribution de la Direction de la communication.

